

Vu la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017, telle qu'elle a été modifiée par la loi n° 2017-63 du 16 novembre 2017 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2017 et notamment les articles 1, 3 et 5 et les tableaux A, C et E annexés.

Arrête :

Article premier - Sont augmentés les montants des crédits d'engagement et de paiement couverts par des ressources extérieures affectées aux projets et programmes de développement de l'Etat pour l'année 2017 comme suit :

- crédits d'engagement de 1 093 689 000 dinars à 1 188 274 607 dinars soit une augmentation de 94 585 607 dinars

- crédits de paiement de 673 353 000 dinars à 906 860 666 dinars soit une augmentation de 233 507 666 dinars.

Ces augmentations sont réparties au niveau des chapitres de la manière suivante :

Arrêté du ministre des finances du 16 août 2018, portant augmentation des prévisions des crédits d'engagement et de paiement couverts par des ressources extérieures affectées aux projets et programmes de développement de l'Etat pour l'année 2017.

Le ministre des finances,

Vu la loi n° 67-53 du 8 décembre 1967, portant loi organique du budget telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi organique n° 89-112 du 26 décembre 1989,

(en dinars)

N° des chapitres	Désignation des chapitres	Neuvième partie : Dépenses de développement sur ressources extérieures affectées	
		Crédits d'engagement	Crédits de paiement
3	Présidence du gouvernement	8 056 000	29 208 562
7	Ministère des affaires locales et de l'environnement	8 849 885	8 349 885
13	Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale		9 200 000
14	Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	26 603 846	8 017 219
19	Ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire	36 878 000	170 852 000
20	Ministère du transport	1 420 000	7 880 000
26	Ministère de l'éducation	12 777 876	
Total		94 585 607	233 507 666

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 16 août 2018.

Le ministre des finances

Mouhamed Ridha Chalghoum

Vu

Le Chef du Gouvernement

Youssef Chahed